

Objet : Vote du Compte Administratif, approbation du Compte de Gestion et affectation définitive des résultats 2011.

- 1) Hervé RASCLARD, Président, présente le Compte Administratif 2011 du Syndicat Mixte des Baronnie Provençales puis sort de la salle.

Christine NIVOU, 1^{ère} Vice-présidente, prend la parole et procède au vote.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Comité Syndical adopte le Compte Administratif 2011 du Syndicat Mixte des Baronnie Provençales.

- 2) Hervé RASCLARD présente le Compte de Gestion 2011 établi par le Trésorier du Syndicat Mixte des Baronnie Provençales et certifié conforme par le Trésorier Payeur Général.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Comité Syndical approuve le Compte de Gestion 2011 du Syndicat Mixte des Baronnie Provençales.

- 3) Affectation des résultats 2011 :

Résultat d'exécution du budget 2011.

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement	Solde d'exécution	Résultat de clôture
Investissement	- 32 890,89 €		30 142,52 €	- 2 748,37 €
Fonctionnement	405 425,04 €	32 890,89 €	75 849,06 €	448 383,21 €
TOTAL	372 534,15 €	32 890,89 €	105 991,58 €	445 634,84 €

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Comité Syndical :

- **Décide** : d'affecter les résultats définitifs 2011 du Syndicat Mixte des Baronnie Provençales comme suit

	Sens	Compte	Objet	Montant
Investissement	Dépense	001	Solde d'exécution	- 2 748,37 €
Investissement	Recette	1068	Besoin de financement	2 748,37 €
Fonctionnement	Recette	002	Excédent reporté	445 634,84 €

- **Donne** tous pouvoirs au Président pour poursuivre l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits

Le Président
Hervé RASCLARD